



Proposition d'achat groupé de calculatrices

Durant les examens et concours, les calculatrices graphiques avec mémoire devront être équipées d'un mode examen à partir du 1^{er} janvier 2018 (Bulletin officiel de l'Éducation Nationale n°14 du 2 avril 2015).

Ne seront autorisées que les calculatrices :

- non programmables, sans mémoire alphanumérique ;
- avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique disposant d'une fonctionnalité « mode examen ».

Les professeurs de mathématiques du lycée vous proposent de vous équiper de la calculatrice « Casio Graph 35+E » (voir liste de fournitures).

Le GIPELD propose aux parents qui le souhaitent, **adhérents ou non, d'acheter leur calculatrice à 64 euros** chez un grossiste afin de profiter d'un tarif de groupe (facture fournie et garantie constructeur 3 ans).

Comparaison des prix (établie le 4 mai 2017) : Leclerc 79,90 euros, Géant 73,90 euros, Amazon 72,78 euros

Si vous souhaitez bénéficier de ce tarif préférentiel et commander votre calculatrice par l'intermédiaire du GIPELD, merci :

- de compléter le coupon ci-dessous ;
- de prévoir le paiement de la calculatrice (64 euros) en espèces ou par chèque à l'ordre du GIPELD ;
- de remettre le tout le jour de l'inscription de votre enfant au lycée aux membres du GIPELD présents dans le hall de l'établissement.

Les calculatrices pourront être ainsi distribuées à votre enfant dès début septembre 2017. Vous serez avertis du jour de la livraison à la rentrée scolaire.

Une offre de remboursement avec envoi de justificatifs, est organisée par CASIO par virement de 10 euros sous 6 à 8 semaines pour chaque famille (les modalités seront inscrites sur l'emballage de la calculatrice).

✂.....

Commande de calculatrice « Casio Graph 35+E »

Nom – Prénom :

Adresse :

N° Téléphone :

@dresse e-mail :

Nom et Prénom de votre enfant :

Tarif unitaire de 64 €. Ces tarifs s'entendent TTC frais de port compris.

✂.....

Reçu - Achat calculatrice

La somme de 64 euros

Moyen de paiement effectué :

A Villemandeur

Le

Signature du **GIPELD** :